

Ce fichier PDF accompagne l'article publié dans Accueillir Magazine  
[n° 19 janvier / février 2009 d'Accueillir Magazine](#), **Attention ! Arnaques sur la toile**

Comme tout un chacun sur internet, les propriétaires de chambres d'hôtes peuvent être victimes d'escroqueries. Il est donc recommandé d'être vigilant quant à certains types de courriels reçus.

### **Quelques types d'arnaques sur la toile**

#### **Les arnaques à la location**

Les escrocs souhaitent réserver votre gîte ou vos chambres d'hôtes sur plusieurs semaines. Ils proposent de payer d'avance. Pour que les fonds soient virés sur votre compte, il faut au préalable payer une commission ou acquitter des frais de dossier pour effectuer le transfert de fonds. Des documents à l'allure officielle sont parfois même envoyés.

#### **Les arnaques à la loterie**

Les escrocs vous informent que vous avez gagné un gros lot à une loterie (argent, voiture...). Pour obtenir ce gain, il faut payer des frais de notaires, des frais d'envoi ou de transport. Dans certains de ces cas, il faut venir chercher son lot sur place à ses risques et périls.

#### **Les arnaques à l'héritage**

Les escrocs vous proposent des commissions pour l'utilisation de votre compte bancaire. L'héritage est bloqué et l'intervention d'un tiers est nécessaire. Le décès est souvent présenté comme accidentel de façon à susciter de la compassion (assassinat, accident ...).

#### **Les arnaques à la commande de matériel ou de véhicule d'occasion**

Les escrocs commandent du matériel ou répondent à une petite annonce de vente. Ils proposent de payer par cartes de crédit ou virements bancaires. Les cartes sont volées et les virements falsifiés mais le vendeur expédie sans attendre la marchandise, la voiture ou le camping-car à ses frais. Il n'est jamais payé.